

VILLE DE CARCASSONNE

N° D'ORDRE 113

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2020 complétée par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

FESTIVAL DE CARCASSONNE 2021

Vu l'article 2122.22 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération n°04 du 3 juillet 2020,

Vu les décisions du maire n°137 du 17 juin 2020 et n°151 du 26 Juin 2020,

Considérant l'organisation d'un festival au Théâtre Jean Deschamps et au Château Comtal,

Considérant les difficultés rencontrées (annulation, report et ajout de dates) pour finaliser la programmation du Festival 2021 liées au contexte sanitaire mondial,

Considérant la nécessité de se positionner auprès des artistes qui décident eux-mêmes les dates d'annonce de leur tournée et de la mise en vente des billets afin de proposer une programmation de qualité,

Considérant l'annulation et le report en 2022 de trois spectacles ;

J'ai décidé :

- De signer les contrats à intervenir et régler les acomptes correspondants pour les spectacles ci-dessous énoncés ;
- De fixer les tarifs suivants :

Le 7 juillet 2021 : « Boris BEREZOVSKY » - Château Comtal

Tarif unique : 39,00 € - Tarif unique réduit : 36,00 € - Tarif jeune : 15,00 € - Tarif sénior : 20,00 €. Les tarifs jeunes et séniors sont disponibles dans la limite des places prévues à cet effet.

Le 9 juillet 2021 : « Orchestre National du Capitole » - Théâtre Jean Deschamps

Entrée gratuite.

Le 10 juillet 2021 : « Evgeny KISSIN » - Château Comtal

Tarif unique : 55,00€ - Tarif unique réduit : 52,00 € - Tarif jeune : 15,00 € - Tarif sénior : 20,00 €. Les tarifs jeunes et séniors sont disponibles dans la limite des places prévues à cet effet.

Le 12 juillet 2021 : « BEJART BALLET de LAUSANNE » - Théâtre Jean Deschamps

Carré d'or : 46,00 € - Carré d'or réduit : 43,00 € - Tarif 1^{ère} série : 43,00 € - Tarif 1^{ère} série réduit : 40,00 € - Tarif 2^{ème} série : 38,00 € - Tarif 2^{ème} série réduit : 35,00 € - Tarif jeune : 15,00 € - Tarif sénior : 20,00 €. Les tarifs jeunes et séniors sont disponibles dans la limite des places prévues à cet effet.

Le 15 Juillet 2021 : « Les Frangines + Black M » - Théâtre Jean Deschamps

Carré d'or : 55,00 € - Carré d'or réduit : 52,00 € - Tarif unique : 45,00 € - Tarif unique réduit : 42,00 €

Le 16 Juillet 2021 : « Patrick Bruel » - Théâtre Jean Deschamps

Carré d'or : 61,00 € - Carré d'or réduit : 58,00 € - Tarif unique : 51,00€ - Tarif unique réduit : 48,00 €

Le 17 Juillet 2021 : « Patrick Bruel » - Théâtre Jean Deschamps

Carré d'or : 61,00 € - Carré d'or réduit : 58,00 € - Tarif unique : 51,00€ - Tarif unique réduit : 48,00 €

Le 19 Juillet 2021 : « Louis Chedid / Alain Souchon » - Théâtre Jean Deschamps

Carré d'or : 51,00 € - Carré d'or réduit : 48,00 € - Tarif unique : 41,00 € - Tarif unique réduit : 38,00 €

Le 21 Juillet 2021 : « Suzane / Grand Corps Malade » - Théâtre Jean Deschamps

Carré d'or : 51,00 € - Carré d'or réduit : 48,00 € - Tarif unique : 41,00 € - Tarif unique réduit : 38,00 €

Le 22 Juillet 2021 : « Zucchero » - Théâtre Jean Deschamps

Carré d'or : 58,00 € - Carré d'or réduit : 55,00 € - Tarif unique : 48,00 € - Tarif unique réduit : 45,00 €

Le 23 Juillet 2021 : « Jean Louis Aubert » - Théâtre Jean Deschamps

Carré d'or : 59,00 € - Carré d'or réduit : 56,00 € - Tarif unique : 49,00 € - Tarif unique réduit : 46,00 €

Le 24 Juillet 2021 : « Vitaa & Slimane » - Théâtre Jean Deschamps

Carré d'or : 55,00 € - Carré d'or réduit : 52,00 € - Tarif unique : 45,00 € - Tarif unique réduit : 42,00 €

Le 26 Juillet 2021 : « Christophe Maé » - Théâtre Jean Deschamps

Carré d'or : 55,00 € - Carré d'or réduit : 52,00 € - Tarif unique : 45,00 € - Tarif unique réduit : 42,00 €

Le 27 Juillet 2021 : « Angélique Kidjo / Catherine Ringer » - Théâtre Jean Deschamps

Carré d'or : 55,00 € - Carré d'or réduit : 52,00 € - Tarif unique : 45,00 € - Tarif unique réduit : 42,00 €

Le 30 Juillet 2021 : « Francis Cabrel » - Théâtre Jean Deschamps

Carré d'or : 68,00 € - Carré d'or réduit : 65,00 € - Tarif unique : 58,00 € - Tarif unique réduit : 55,00 €

Le 31 Juillet 2021 : « Francis Cabrel » - Théâtre Jean Deschamps

Carré d'or : 68,00 € - Carré d'or réduit : 65,00 € - Tarif unique : 58,00 € - Tarif unique réduit : 55,00 €

Concernant les spectacles reportés, les clients pourront choisir entre garder leurs billets pour la nouvelle date de report ou opter pour un remboursement.

Les spectacles reportés en 2022 restent à la vente.

Le 23 Juillet 2022 : « James Blunt » - Théâtre Jean Deschamps

Carré d'or : 55,00 € - Carré d'or réduit : 52,00 € - Tarif unique : 45,00 € - Tarif unique réduit : 42,00 €

Le 26 Juillet 2022 : « Deep Purple » - Théâtre Jean Deschamps

Carré d'or : 71,00 € - Carré d'or réduit : 68,00 € - Tarif unique : 61,00 € - Tarif unique réduit : 58,00 €

Le 27 Juillet 2022 : « Ben Harper » - Théâtre Jean Deschamps

Carré d'or : 55,00 € - Carré d'or réduit : 52,00 € - Tarif unique : 45,00 € - Tarif unique réduit : 42,00 €

Les tarifs réduits sont réservés aux comités d'entreprise, collectivités, associations, ainsi qu'aux groupes d'au moins 10 personnes et plus, réservant pour un même spectacle. De plus, des frais de location d'un montant de 4,00 € seront rajoutés au prix des places ; par ailleurs, 5,20 € pour 2021 seront exigés pour l'envoi en recommandé. Les spectacles pourront être réglés par paiement en espèces, CB, VAD, chèques à l'ordre du PAC Billetterie et en paiement en ligne.

Le tarif jeune sera proposé aux personnes de moins de 21 ans et aux étudiants sur présentation de leur carte. De même le tarif sénior sera proposé aux personnes de plus de 65 ans.

Le tarif 2^{ème} série pour les spectacles qui ne sont pas soumis à un tarif unique sera appliqué pour les personnes en fauteuil roulant et leur accompagnant n'ayant pas le choix de leurs places en raison des contraintes liées à la configuration de la salle de spectacle dans laquelle a été prévu un emplacement adapté à leur handicap.

Il a été convenu de faire bénéficier d'une réduction de 3,00 € par place pour tous les spectacles proposés par le Festival, aux tours opérateurs et autres organismes nationaux faisant la promotion des sites patrimoniaux (Office de tourisme, Cultuval,...) dans la limite de 10 % de la jauge par spectacle. Il est entendu qu'aucune remise ne pourra être faite sur les droits de location s'élevant donc, comme mentionné ci-dessus, à 4,00 € TTC.

De même, 3,00 € de réduction sur le plein tarif seront proposés sur présentation de leur carte, aux membres des écoles d'arts et des compagnies théâtrales, pour chacune des pièces de théâtre, de l'opéra, des concerts de musique classique et des spectacles de danse proposés.

Ces spectacles feront l'objet de contrat de cession avec les producteurs. Les crédits nécessaires seront votés dans le cadre du budget annexe du Pôle Culturel, chapitre 011 6042 33 101 001.

Dans le cadre de la seconde édition des rencontres Culturelles d'Occitanie, des spectacles gratuits seront proposés en différents lieux de la Bastide saint Louis, ainsi qu'à la Cité qui dépendront du budget annexe.

Carcassonne, le 31 MAI 2021

Le Maire,

Gérard LARRAT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20210531-decision21113-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2021

Affichage : 31/05/2021

Le Maire

Gérard LARRAT

